



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2023/184**

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Nombre de Conseillers en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 27**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 37**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 7 décembre 2023**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 7 décembre 2023**

**Secrétaire de séance : Nathalie BURTIN-DAUZAN**

La séance est ouverte.

Les procès-verbaux des 21 septembre et 19 octobre 2023 sont adoptés à l'unanimité.

**Le 14 décembre de l'année deux mille vingt-trois à 18h30**  
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PEREZ Gracia (Maire)	E	M. DURAND
DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme SOUBELET	BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	M. AULANIER
DUMESNIL Mickaël	P	Mme TALABOT	GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
DUCOSSON Anne-Cécile	P		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. GILLET
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	E	M. BARBAN
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	A	
MÉRIAU Stéphane	E	Mme BURTIN-DAUZAN	LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	A		SIDAOUI Alain	E	Mme TALABOT
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	A				

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent / D = Distanciel



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2023/184**

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Vu** le Code général de la fonction publique et notamment les articles L. 311-1 à L. 334-3 et L. 351-1 à L.353-1,

**Vu** le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

**Vu** le décret n°95-31 du 10 janvier 1995 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,

**Vu** le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

**Vu** le décret n°2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

**Vu** la consultation du Comité social territorial lors de sa séance du 7 décembre 2023,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

## EXPOSE

Il est proposé d'actualiser le tableau des effectifs de la Communauté de communes en créant des emplois permanents selon les modalités suivantes :

- Création d'un poste au grade d'ingénieur résultant de la réussite d'un agent au concours d'ingénieur ;
- Suppression d'un emploi d'attaché et création d'un emploi d'attaché principal pour avancement de grade résultant de la réussite d'un agent à un examen professionnel ;
- Transformation d'un emploi d'attaché pourvu par un contrat de projet en emploi pourvu par un contrat à durée déterminée d'une durée maximale de trois ans ;
- Transformation d'un emploi d'éducateur de jeunes enfants pourvu par un contrat d'un an en emploi pourvu par un contrat à durée déterminée d'une durée maximale de trois ans ;

Les créations et suppressions d'emplois se feraient de la façon suivante :

**Décider de la création des emplois suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :**

GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Attaché	1	Administrative	A	35/35ème	Autorisation de recrutement d'un agent contractuel
Attaché principal	1	Administrative	A	35/35ème	Avancement de grade
Educateur de jeunes enfants	1	Médico-sociale	A	35/35ème	Autorisation de recrutement d'un agent contractuel
Ingénieur	1	Technique	A	35/35ème	Réussite à concours



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE  
**MONTESQUIEU**  
Communauté de Communes

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N° 2023/184**

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Décider de la suppression des emplois suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :**

GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Attaché	1	Administrative	A	35/35ème	Fin de contrat de projet
Attaché	1	Administrative	A	35/35ème	Avancement de grade

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

- Autorise Monsieur le Président à supprimer et à créer les emplois indiqués ci-dessus et l'habiliter à effectuer les démarches nécessaires et à signer les pièces correspondantes,
- Précise que pour l'emploi d'attaché et d'éducateur de jeunes enfants qui pourraient être pourvus par le recrutement d'agents contractuels de droit public recrutés par voie de contrat à durée déterminée maximale de 3 ans dans les conditions de l'article 332-8 du Code général de la fonction publique ; le niveau de recrutement de l'agent devra correspondre aux conditions d'accès au concours externe et la rémunération sera déterminée par rapport au grade, indexée sur le traitement de la fonction publique territoriale et déterminée en prenant en compte notamment les fonctions occupées, la qualification requise pour son exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience,
- Prévoit les crédits budgétaires nécessaires à la bonne réalisation de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 14 décembre 2023

**Nathalie BURTIN-DAUZAN**  
Secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Nathalie Burtin-Dauzan  
Date de signature : 19/12/2023  
Qualité : Parapheur CC Montesquieu - Secrétaire de séance



**Bernard FATH**  
Président de la Communauté de  
communes de Montesquieu

Signé électroniquement par : Bernard Fath  
Date de signature : 19/12/2023  
Qualité : Parapheur President Montesquieu

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20231214-2023\_184-DE

